



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018
D-2018/206

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Bordeaux. Parcelle de terrain nu de 209 m² située 165 rue Mouneyra, cadastrée HO 91 et 146. Mise à disposition transitoire et cession à la commune. Décision. Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du projet municipal de restructuration du groupe scolaire Alphonse Dupeux, prévoyant notamment l'aménagement de l'espace public situé entre l'école et l'Eglise du quartier, la Ville a demandé à Bordeaux Métropole d'exercer son droit de préemption urbain à des fins communales sur la parcelle de terrain nu d'une superficie de 209 m² située 165 rue Mouneyra à Bordeaux, cadastrée HO 91 et 146 faisant l'objet d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) enregistrée le 26 janvier 2017.

Au terme de la fixation judiciaire du prix de ce bien immobilier, cette acquisition a été complètement régularisée par acte notarié du 6 février 2018 moyennant le prix de 381 170 euros majoré d'une commission d'agence d'un montant de 20 000 euros, des frais d'avocat et de procédure d'un montant de 3 328 euros, ainsi que des frais notariés s'élevant à 8 415,45 euros, acquittés par l'établissement public métropolitain, soit un coût total de 412 913,45 euros.

A ce jour, il est envisagé de mettre en œuvre les travaux d'aménagement d'une aire de jeux dans la perspective de son ouverture au public fin mars 2019.

A cet effet, il est proposé de procéder au rachat immédiat de cette parcelle de terrain nu.

S'agissant d'une préemption exercée pour le compte de la commune, ce rachat s'inscrit dans le cadre des règles métropolitaines de portage à savoir sur la base du prix d'acquisition de 381 170 euros majoré des frais d'acquisition relatés ci-dessus, l'ensemble étant à actualiser à la date de signature de l'acte authentique de cession au taux fixé annuellement par le Conseil de Bordeaux Métropole.

Ceci étant exposé et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider, au vu de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat n° 2018-33063V1613 du 12 juin 2018, l'acquisition auprès de Bordeaux Métropole du terrain nu d'une superficie de 209 m² situé 165 rue Mouneyra à Bordeaux, cadastré HO 91 et 146 moyennant le prix de cette réserve foncière s'établissant à 381 170 euros majoré des frais d'acquisition, l'ensemble étant à actualiser au taux fixé annuellement par le Conseil de Bordeaux Métropole,

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au chapitre 21, compte 2111, fonction 020 du Budget de l'exercice en cours de la Ville de Bordeaux,

- autoriser Monsieur le Maire à signer avec Bordeaux Métropole l'acte authentique à intervenir pour la régularisation de ce transfert de propriété et tout document nécessaire à celui-ci.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

Département :
GIRONDE

Commune :
BORDEAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
PTGC
Cité Administrative - Boite 53 Tour B -
14ème Etage 33090
33090 BORDEAUX
tél. 05.56.24.85.97 - fax 05 56 24 86 21

Section : HO
Feuille : 000 HO 01

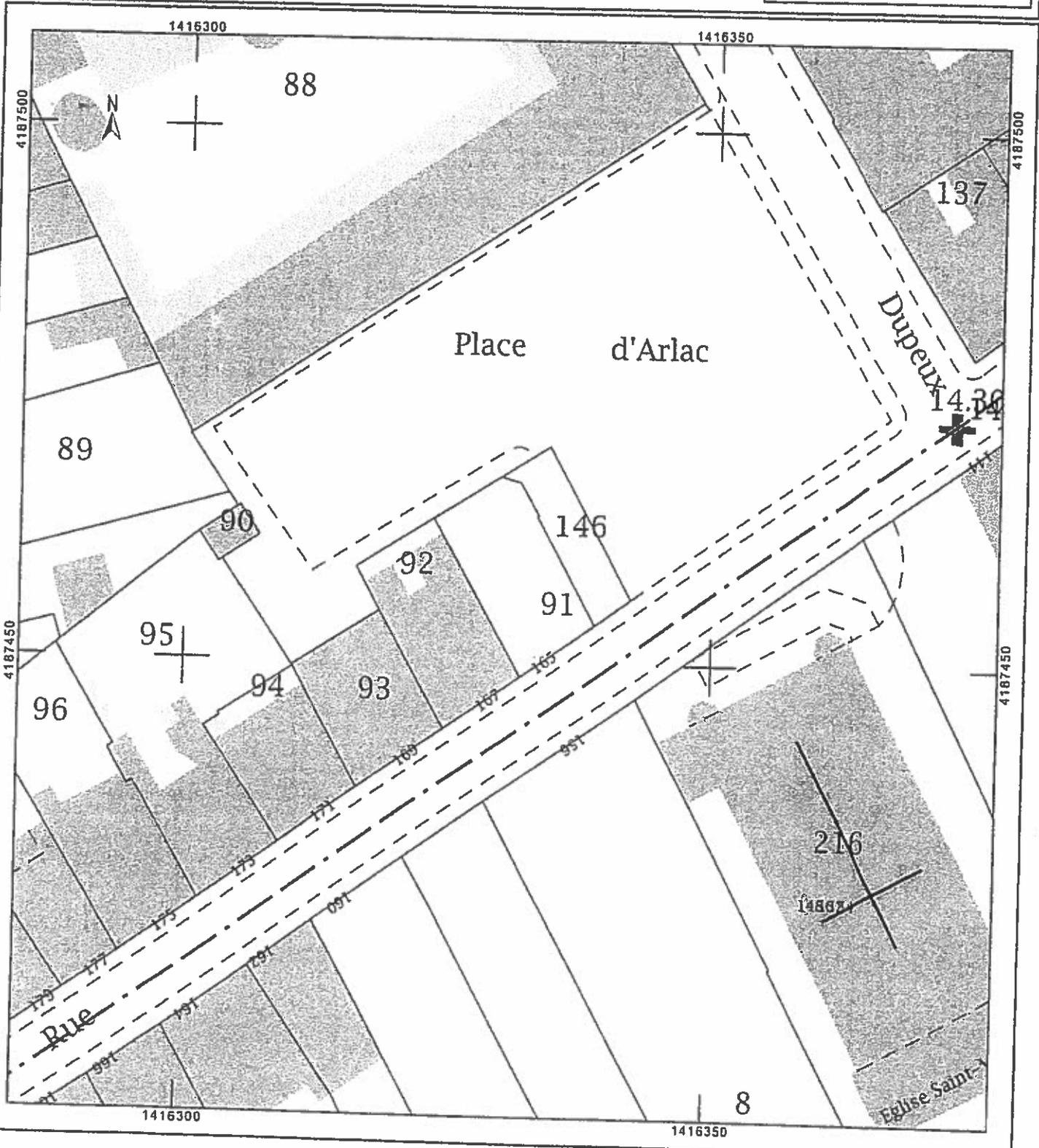
Échelle d'origine : 1/500
Échelle d'édition : 1/500

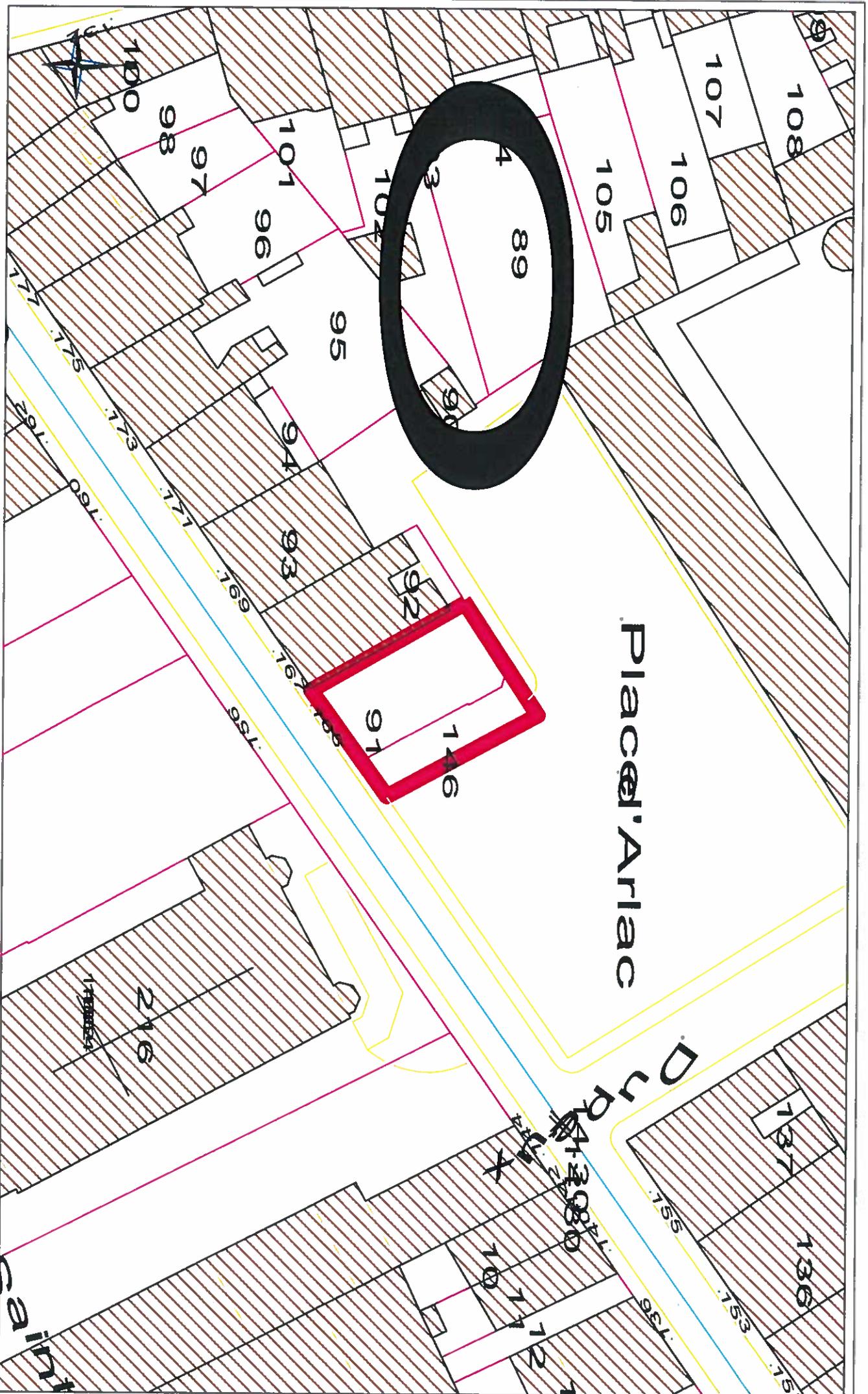
Date d'édition : 18/02/2016
(fuseau horaire de Paris)

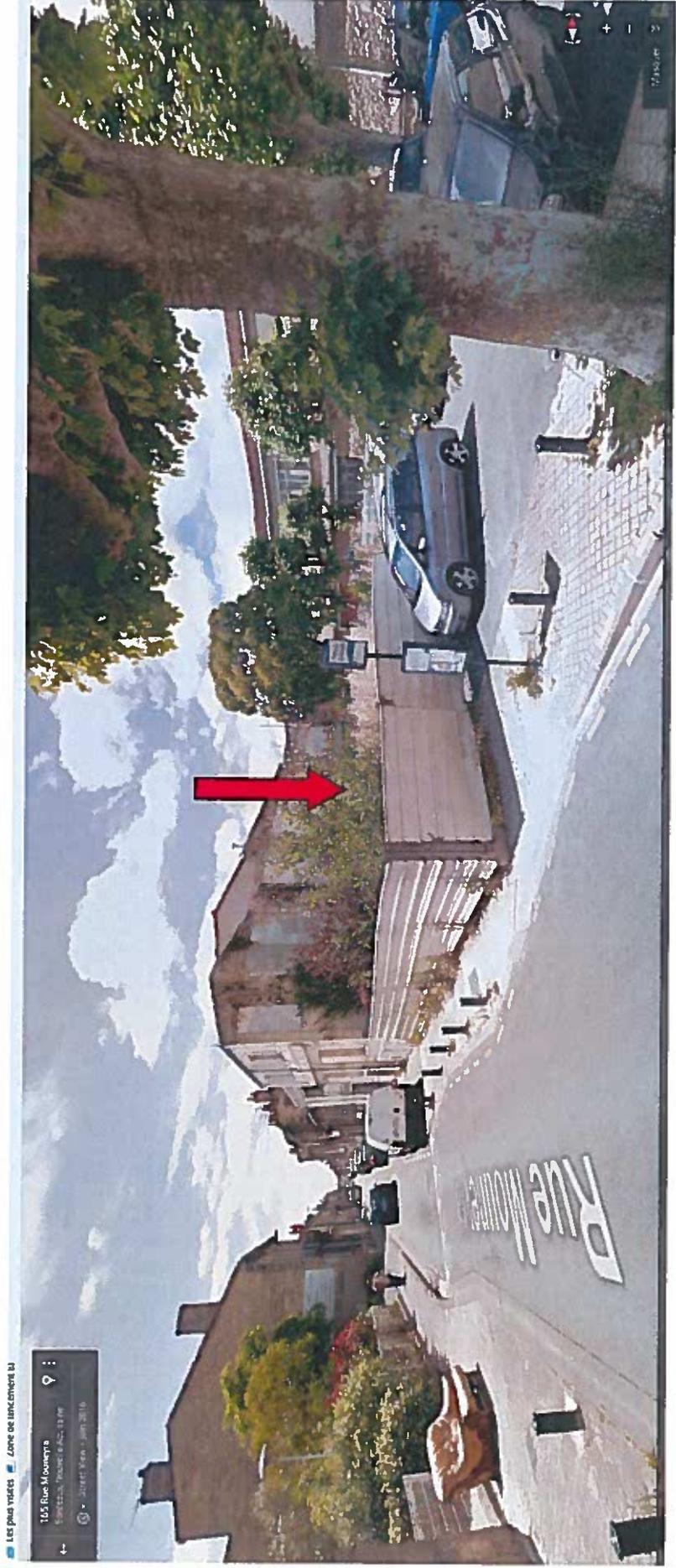
Coordonnées en projection : RGF93CC45
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr









13/11/2017

Echelle 1/465